L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 17 FEVRIER.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.

Séance de samedi, 16 février 1878.

La séance est ouverte à midi. Mr. Wiltz occupe le fauteuil. Vingt-quatre membres répondent à l'appel.

Mr Goode, au nom du comité judiciaire, présente un rapport qui conclut à l'adoption, avec les amendements, du bill No 128 du Sénat, relatif aux privilèges qui reposent sur les produits agricoles; du bill No 99 du Sénat, rappelant la loi 35 de 1870, qui accorde à MM. Max Schomberg et Wm. Marrell le privilège d'établir un bac sur le Bayou Lafourche, à Donaldsonville.

Mr Garland, chairman du comité des réclamations, auquel avaient été soumis les bills du Sénat autorisant MM. Thos. J. Durant, Hornor & Benedict et Thos. J. Ellis à intenter des procès à l'Etat, recommande que la permission soit accordée à ces messieurs, mais le rapport ne se prononce pas sur la validité de leurs réclamations.

Mr Mitchell, chairman du comité des chemins de fer, recommande l'adoption du bill incorporant le Lake Charles, Orange (Texas) and Louisiana Rail Road Company; du bill incorporant le Shreveport and Southwestern Rail Road Company.

Mr Wheeler présente un bill—No 144—modifiant la loi qui a trait à l'éducation publique.—Envoyé au comité d'éducation.

Mr Landry demande et obtient l'envoi, au comité des corporations et des affaires de paroisses, d'un bill qui réincorpore la ville de Donaldsonville et fixe ses limites.

Mr Boatner présente un bill—No 150—relatif aux émoluments des avocats de district et des avocats de district pro tem.—Soumis au comité judiciaire.

Mr Breaux présente un bill—No 151—fixant les bornes du huitième *ward* de la paroisse Pointe Coupée.—Envoyé au comité des corporations et des affaires de paroisses.

Mr Grover, au nom du comité des corporations et des affaires de paroisses, recommande l'adoption du bill étendant les limites de la paroisse Ste. Marie.

Mr Robertson présente un bill en faveur de Mr J. B. Beatty, de la paroisse d'Orléans.—Envoyé au comité des réclamations.

Mr Boatner, au nom du comité des corporations et des affaires de paroisses, recommande l'adoption du bill No 85 de la Chambre, incorporant le Louisiana Land Reclamation Company.

Le Sénat adopte une résolution de Mr Wheeler demandant à nos représentants à Washington d'appuyer le mémoire que le Southern Educational Convention, qui siégeait, le 6 du courant, à Atlanta, a adressé au Congrès.

Le bill No 116 du Sénat, qui transfert le siège du gouvernement, de la Nouvelle-Orléans à Bâton Rouge, et alloue dix mille piastres pour le transport des archives, &c., est appelé.

Sur la proposition de Mr Burch, la considération en est remise à lundi prochain.

Le sénateur d'Est Baton Rouge dit que plusieurs membres désirent se faire entendre sur la question.

Le bill No 99 du Sénat, rappelant la loi 35 de 1870, qui accorde à MM. Max Schomberg et Wm. Murrell le privilège d'établir un bac sur le Bayou Lafourche, à Donaldsonville, est adopté.

A la demande de Mr Robertson, le bill qui incorpore le Lake Charles, Orange (Texas) and Louisiana Railroad Company est mis à l'ordre du jour de mardi prochain, et le Sénat en ordonne l'impression.

Le bill No 153 du Sénat, qui alloue cinq cents piastres à Mr M. C. Cole, ci-devant secrétaire du surintendant de l'éducation publique, est adopté par un vote de 26 contre 3.—Mr Cole a, par son dévouement, sauvé des archives précieuses qui n'auraient pas pu être remplacées.

Le bill No 8 de la Chambre, ordonnant à l'auditeur des comptes publics d'annuler la vente, à l'Etat, pour taxes, de la propriété de Mr Norbert Losque, située dans la paroisse St. Jean Baptiste, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle le bill No 31 de Chambre, relatif à la charte de la compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans.

Sur la proposition de M. Grover, il est mis à l'ordre du jour de lundi prochain, immédiatement après la lecture du compte-rendu de la séance d'aujourd'hui.

Le bill No 79 du Sénat, incorporant la ville de Plaquemines, est adopté après une modification de la clause qui a trait aux pouvoirs du maire.

Le bill No 51 du Sénat—bill de M. White—ordonnant l'examen de la dette flottante de l'Etat, et prohibant un paiement quelconque avant cet examen et cette classification, est, sur la proposition de l'auteur, mis à l'ordre du jour de mercredi prochain, immédiatement après la lecture du compte-rendu de la séance antérieure.

Le bill No 9 du Sénat, incorporant le Napoleonville Fire Company No 1, à Napoléonville, Lne, est adopté.

La considération du bill No 257 de la Chambre, relatif à la police de la Nlle Orléans, est, sur la proposition de Mr Kelly, remise à lundi prochain.

Le comité judiciaire, par l'intermédiaire de Mr Goode, recommande l'adoption du bill No. 127 du Sénat, autorisant les juris de police à prélever une taxe pour faire face aux frais qu'entraînent les procédures dans les causes criminelles.

Le rapport du comité auquel avait été envoyé le bill No. 117 du Sénat, qui a trait à la réclamation, par la Nlle Orléans, de la somme de $48,000, montant des frais d'une police extraordinaire, en janvier 1877, est mis à l'ordre du jour de jeudi prochain, à 1 heure. Le rapport est accompagné de témoignages reçus par le comité relativement au nombre de citoyens employés.

Le Sénat s'ajourne à lundi, 18 du courant, à midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La Chambre est appelée à l'ordre à midi par l'orateur Bush, qui déclare un quorum présent:

M. Drury, d'Assomption, présente une pétition des vétérans et des veuves de vétérans de 1815 résidant dans les paroisses Ascension, Assomption et St Jacques.

Référé au comité sur les pensions.

RAPPORTS DES COMITÉS.

Les rapports suivants sont présentés:

Par le comité sur les élections, M. Wise, de Caddo, président, un rapport de majorité favorable à l'admission de l'honorable Louis Barbin, contestant le siège occupé actuellement par L. J. Soner comme représentant de la paroisse Avoyelles. Le rapport déclare que L. J. Soner n'est pas éligible, puisqu'il n'a jamais habité la paroisse qu'il prétend représenter.

Un rapport de minorité est soumis, signé par messieurs Hahn, Dinkgrave, Gracier, républicain, et Peralta, démocrate, recommandant que L. Soner soit maintenu.

Mr Hahn, de St. Charles, demande une suspension des règlements pour prendre cette question en considération.

Mr Ryland, d'Ouest Féliciana, objecte.

Par le comité sur les réclamations, Mr Trémoulet, d'Orléans, président, un rapport défavorable sur les réclamations de G. D. Bardoux, J. M. Reynolds, Henry Dupuy, James Parker et D. W. Rapp; un rapport défavorable également sur les bills relatifs à la société Tiro al Bersaglio, à la route publique de la paroisse Pointe Coupée et sur le bill pour venir au secours de l'avocat du premier district judiciaire.

BILLS PRÉSENTÉS ET RÉFÉRÉS.

Les bills suivants sont présentés et référés à différents comités, à savoir:

Par Mr Wilde, d'Orléans, un bill relatif à la construction des levées par des particuliers.

Référé au comité sur les levées.

Par Mr Warmoth, de Plaquemines, un bill pour soumettre au Bureau des ingénieurs la question importante de réparer la levée de Taliaferro.

Référé au comité sur les levées.

Par Mr Keeting, de Caddo, un bill faisant une allocation en faveur des ex-membres du Bureau des Retours et les employés de ce bureau.

Référé au comité sur les réclamations.

Par Mr Newsom, de Tangipahoa, un bill pour amender l'acte de 1877 relatif au système du jury de police.

Référé au comité sur les affaires paroissiales.

LES AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS.

L'amendement constitutionnel No 9, qui devient l'amendement No 10 est pris en considération.

En voici le texte:

Le pouvoir judiciaire consistera en une Cour Suprême, des Cours de District et des Justices de Paix. Les Cours de District auront une juridiction originelle dans toutes les affaires civiles où le montant en litige dépassera $100, non compris l'intérêt. Dans les cas criminels et toutes les affaires de preuves leur juridiction sera illimitée. Elles auront juridiction d'appel dans les affaires civiles de justice de paix quand le montant en litige dépassera $25 non compris l'intérêt. Les juges de paix seront élus par les électeurs de chaque paroisse de la manière et dans les conditions que déterminera l'Assemblée Générale. Ils occuperont leurs fonctions pour le terme de deux ans et leur compensation sera fixée par la loi. Leur juridiction dans les affaires civiles ne dépassera pas $100, non compris l'intérêt avec appel à la Cour de District dans tous les cas où le montant en litige dépassera $25 non compris l'intérêt. Ils auront telle juridiction criminelle que la loi leur conférera. L'Assemblée Générale aura le pouvoir d'accorder aux greffiers des cours de district le droit de donner les ordres et de faire les actes qui pourront être jugés nécessaires pour l'administration de la justice. Dans tous les cas le pouvoir ainsi accordé sera spécifié et déterminé;

(Supprimer les articles 73, 85, 86, 87, 88, 89, 91 et 126.

M. Jonas, d'Orléans, propose comme amendement de limiter la juridiction des juges de paix à $50 ou de $25.—Adopté.

Le vote sur l'adoption est comme suit:

Oui—Quatre-vingt-deux.

L'amendement constitutionnel No 29 qui devient l'amendement No 11 est pris en considération.

En voici le texte:

Le juge-président de la Cour Suprême recevra un salaire de $7000 par an et les juges associés recevront chacun un salaire de $6,500, payable par trimestre sur leur propre mandat.

Mr Bridger, de Caldwell, propose comme amendement à l'amendement de réduire le salaire du juge président de la Cour suprême à cinq mille cinq cents piastres, au lieu de sept mille et le salaire des juges associés à cinq mille piastres au lieu de six mille et cinq cents.

Mr Cressy, d'Orléans, propose comme substitut de supprimer entièrement l'amendement constitutionnel No 11.

Mr Drury, d'Assomption, propose de renvoyer la question des amendements à lundi et de passer aux bills qui encombrent le régistre.

Cette motion est déposée sur le bureau par un vote de 54 contre 49.

Mr Smart, de Vernon, propose comme un amendement à l'amendement de Mr Bridger, de porter le salaire du juge président de la Cour Suprême à six mille piastres et celui des juges associés à cinq mille cinq cents piastres.

Déposé sur le bureau.

Le vote sur l'adoption de l'amendement constitutionnel No 14 est comme suit:

Oui—42.

Non—54.

L'amendement est rejeté, faute d'avoir obtenu une majorité des deux tiers,—et même une majorité relative.

Sur motion de Mr Lyons, d'Est Féliciana, les autres amendements constitutionnels sont renvoyés à lundi prochain.

Le bill d'immigration est appelé et est pris en considération, la Chambre s'étant transformée en comité général.

Suivent de longs débats.

Mr Berry trouve que le montant de dix mille piastres n'est pas suffisant.

Pour que le Bureau d'immigration puisse rendre des services réels à l'Etat, il faudrait que ce montant fut élevé à trente mille piastres.

Mr Young, de Claiborne, trouve que le montant est suffisant pour la première année.

Il ne faut pas aller trop vite, car cela ne conduit à rien de bien.

Mr Cressy, d'Orléans, est opposé à ce qu'on fasse une allocation même de dix mille piastres pour un Bureau d'immigration. C'est en accomplissant des réformes sérieuses, c'est en diminuant les taxes, qu'on attirera ici l'immigration.

Une motion ayant été faite de lever la séance du comité général pour présenter un rapport défavorable, il se trouve qu'il n'y a pas de quorum présent.

La Chambre s'ajourne alors jusqu'au lundi, 18 février, à midi.

UN DRAME EN MER.—Un matelot mangé par des naufragés—La goëlette Sallie Steelman est partie le 17 décembre de Charleston (Caroline du Sud) pour Baltimore, avec un équipage de sept hommes, savoir: le capitaine Somers Higby, le second R. Somers, le cuisinier Sylvester Herbert et les matelots Dave Barrett, George Hicks, Walter Sampton et George Seaman, les trois derniers nègres.

Le 30 décembre, au large du cap Hatteras, la goëlette a été assaillie par une furieuse tempête de nord-ouest, qui a défoncé la chaloupe, mis les voiles en lambeaux et emporté l'un après l'autre tous les objets qui se trouvaient tant sur le pont que dans la cabine. Pendant soixante-dix heures consécutives la Sallie Steelman a été le jouet des vagues. Le 3 janvier, l'ouragan s'étant un peu calmé, on a essayé de raccommoder les voiles, mais à mesure qu'on les hissait le vent, encore très fort, les déchirait à nouveau, et le navire était poussé de plus en plus en pleine mer.

Bien que le capitaine eût réduit les rations, la dernière bouchée de provisions a été mangée le matin du 23 janvier. A partir de ce jour, les occupants de l'épave n'ont plus eu que du café pour tromper leur faim. Pendant la nuit du 24 janvier, il y a eu une nouvelle tourmente, et une voie d'eau s'est déclarée.

Chaque journée qui s'écoulait augmentait les tourments et les angoisses des malheureux affamés, et le besoin impérieux de manger n'importe quoi a bientôt dominé chez eux tout autre sentiment. Tous avaient, sans oser se la communiquer, la même pensée: qu'il était nécessaire de sacrifier l'existence de l'un d'eux pour prolonger celle des autres. Le matin du 30 janvier, une occasion s'est présentée de satisfaire au vœu général sans recourir au traditionnel tirage au sort.

Le matelot noir George Seaman, à qui les souffrances avaient fait perdre l'esprit, s'est mis à parcourir le pont en murmurant des paroles incohérentes et en menaçant de mort ceux qu'il rencontrait. Tout à coup il a appelé son camarade Walter Sampson, qui était au lit, en lui disant de venir immédiatement s'il ne voulait pas être tué. Sampson a passé ses vêtements à la hâte et est venu au devant de l'aliéné qui, en le voyant approcher, a mis la main dans la poche. Sampson, interprétant ce geste comme une tentative de Seaman de prendre son pistolet, a prévenu l'exécution de son dessein présumé en lui envoyant une balle dans le corps.

Le pauvre fou est tombé mort sur le pont. A la vue de ce corps, l'idée fixe qui possédait les esprits depuis quelques jours a pris une intensité extraordinaire. Tous les yeux couvaient avec avidité cette horrible pâture, mais chacun hésitait à exprimer le premier la pensée universelle. L'hésitation n'a pas été longue. Un des plus affamés a dit à ses camarades qu'il regrettait beaucoup l'accident arrivé à ce pauvre Seaman, mais qu'enfin, puisqu'il était mort, il ne fallait pas négliger l'occasion offerte par la Providence de se restaurer.

Après cette précaution oratoire il a coupé avec son couteau un lambeau du cadavre de l'aliéné, et il a couru le faire bouillir. L'odeur de la chair cuite a achevé de dissiper les répugnances qui subsistaient encore. Le cuisinier a dépecé le corps du nègre et en a fait des grillades que tous ont mangées de grand appétit.

Le 31 janvier, les signaux de détresse de la *Sallie Steelman* ont été aperçus par le trois-mâts *Speedwell*, venant de Cadix à New-York, qui lui a envoyé une chaloupe. Après un court examen il a été reconnu impossible de sauver la goëlette démâtée, et ses six occupants ont été transbordés sur le *Speedwell*, où ils ont graduellement recouvré leurs forces. Lundi ils ont débarqué à New-York en excellente santé, mais tout à fait dégoûtés des voyages en mer.

Le matelot Sampson déclare qu'il a cru véritablement se trouver en état de légitime défense quand il a tué son camarade Seaman.

(*Courrier des Etats Unis.*)

UN LARYNX ARTIFICIEL.—Le docteur Foulis, de Glasgow, a expliqué récemment, devant la Société musicale de Londres, un tour de force chirurgical des plus extraordinaires. Il s'agissait de l'application d'un larynx artificiel. James Houston, tailleur, âgé de 20 ans, avait dans le larynx une tumeur qui entravait sa respiration et qu'on avait fait deux fois disparaître, en pratiquant une ouverture dans le larynx; mais le mal reparut et s'aggrava tellement qu'il eût fatalement occasionné la mort sans l'opération décrite par le Dr. Foulis et qui consista à enlever le larynx artificiel. Le malade en question a paru devant la Société médicale, et s'est entretenu avec quelques uns de ces messieurs et a lu à haute voix quelques extraits d'un livre de messe.

C'est le Dr Billieth, de Vienne, qui, en 1873, enleva le larynx d'un malade, et le Dr. Gussenbauer qui tenta pour la première fois de le remplacer par un organe artificiel. Cet organe a été soumis aux membres de la Société médicale de Londres. Celui que porte actuellement James Houston est un instrument perfectionné par le Dr. Irvine, de Glascow.

C'est la première fois que cette opération a été pratiquée en Angleterre. On l'a expérimentée à plusieurs reprises sur le continent avec plus ou moins de succès. Mais le cas de James Houston est un véritable triomphe de l'art, attendu que la santé du malade s'est notablement améliorée depuis la transformation de son larynx. C'est probablement à la lenteur et au soin avec lesquels l'opération fut conduite qu'on en a dû le succès.

Lorsqu'on coupa la trachée-artère, un tube y fut introduit, afin d'empêcher le sang de se répandre dans les poumons pendant la suite de l'opération. Cette précaution prise, le docteur Foulis eut le temps de déplacer, à son aise, le larynx. L'opération n'a duré en tout que deux heures et demie. Du chloroforme avait été administré au malade qui paraît aujourd'hui complètement guéri.

Le larynx artificiel qui a été substitué à celui de la nature se compose de deux tubes dont l'un descend vers la trachée-artère tandis que l'autre remonte vers la bouche. Le malade arrive à se faire entendre sans ces tubes; on peut introduire un chalumeau dans le tube inférieur et alors on produit un bruit sonore que les lèvres transforment en lettres et en mots. Mais, avec ou sans cet accessoire, l'articulation est parfaite.

Les chalumeaux sont faits de métal, d'ivoire, de corne, etc., et le malade lui-même aime à s'en servir, parce qu'ils prêtent à sa voix des sons nouveaux et surprenants. La voix par elle-même, reste toujours dans le même ton. Son timbre varie selon le chalumeau dont on se sert.

Plusieurs expériences pratiquées sur le larynx du malade à la réunion de lundi soir ont donné les résultats les plus satisfaisants.

— Giuseppe Luciani, l'assassin de M. Sonzogno, a tenté de s'évader. Voici les détails que l'*Italie* donne à ce sujet:

Rien n'épouvante cet homme: ni la situation du bagne où il est enfermé, et qui se dresse sur un écueil entouré par la mer, ni la chaîne pesante rivée au pied, ni l'épaisseur des murs de sa cellule.

Aidé par d'autres condamnés des provinces romaines, Luciani était arrivé à pratiquer un trou passablement profond dans sa cellule. Il s'était, à cet effet servi de quelques morceaux de bois qu'il avait arrachés à un vieux baquet. Il avait taillé en pointe ces morceaux de bois et s'était mis à l'œuvre. On calcule qu'il n'a pas travaillé moins de deux mois. Et cependant, toutes les demi heures, les gardiens du bagne épient à travers un judas pratiqué dans la porte de chaque cellule ce que fait le détenu.

Les gardiens avaient toujours trouvé Luciani un livre à la main ou occupé à écrire des vers; car on doit savoir que Luciani, après avoir écrit son livre *De Sonzogno e l'infamie*, s'est consacré à la poésie en s'inspirant à un amour céleste.

Cet homme donc calculait avec une exactitude incroyable le temps d'une demi-heure à l'autre.

Ce sont ses compagnons mêmes qui l'ont trahi. A la suite de nous ne savons quelle altercation qui s'était élevée entre eux, ils jugèrent à propos de se venger de Luciani en révélant au gardien du bagne son secret. Ils dirent aussi que Luciani gardait des armes cachées dans les parois de sa cellule. On fit une perquisition et l'on découvrit tout ce qui avait été révélé.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

LA GUERRE EN ORIENT.

MISSION DE NAMYK PACHA.

Londres, 16—L'agence Reuter a reçu, vendredi soir, la dépêche suivante de Constantinople:

Namyk Pacha est allé au quartier général russe avec la mission de faire ses efforts pour dissuader le grand duc Nicolas d'occuper Constantinople.

Vendredi matin, les Russes ont occupé la redoute de Jamidié qui fait partie des lignes de défense de Constantinople.

CE QUE PENSE L'AUTRICHE.

Londres, 16—Quoique l'Autriche ait fait des représentations contre l'occupation de Constantinople, elle n'abandonnera pas son attitude actuelle, si l'occupation se fait pacifiquement et du consentement de la Turquie.

La Russie a fait savoir à la Turquie qu'elle a obtenu de la Grèce qu'elle adoptât une attitude pacifique.

ROLE DE L'ALLEMAGNE.

Berlin, 16—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie ce qui suit:

Le Cabinet de St. Pétersbourg s'est adressé hier à celui de Berlin pour le prier de faire sentir l'influence allemande, influence qui ne peut être que pacifique.

En dépit de toutes les assertions contraires, les relations qui existent entre les trois cours impériales non seulement écartent toute idée de refroidissement, mais offrent une garantie assurée du maintien de la paix générale.

MISSION D'UN MINISTRE AUTRICHIEN A LONDRES.

Vienne, 16—On dit que le ministre des finances d'Autriche va se rendre à Londres en mission spéciale.

LA PRESSE ANGLAISE.

Londres, 16—Le Times, dans son principal article éditorial prend un ton très pacifique et s'exprime ainsi:

Si la position relative de l'Angleterre et de la Russie devant Constantinople amène une sérieuse mésintelligence, ce sera l'effet d'une maladresse gratuite.

On peut avoir la confiance que notre gouvernement agira avec, un mélange de modération et de fermeté.

Si les Russes sont raisonnables et prudents, il n'y a pas de raison pour que les puissances n'ouvrent pas la conférence paisiblement.

PROCHAIN DISCOURS DE MR GLADSTONE.

Hier, Mr Gladstone a reçu une députation du comité de Newkahuf des Ouvriers, et a bien voulu haranguer une réunion publique des ouvriers de Londres sur la question d'Orient.

L'objet de la réunion, dit on, est de retenir le gouvernement dans la politique de neutralité et d'assurer la complète indépendance des provinces qui ont été affranchies de l'oppression des Turcs. La réunion doit se tenir le 25 février dans Agricultural Hall à Islington.

On s'attend à ce que sir Wilfred Lawson, MM. John Bright, James Stanfield, Anthony J. Mundell et d'autres membres du Parlement prennent part à la réunion.

Un meeting en masse des ouvriers est aussi convoqué dans le même objet, pour le 24 de ce mois, à Hyde Park.

LES RUSSES ENTRERONT A CONSTANTINOPLE.

Londres, 16—Le Times dans sa seconde édition, donne la dépêche suivante:

Pera le 15 février—On s'attend généralement à voir le grand duc Nicolas entrer à Constantinople avec une partie de son armée, mais il viendra comme l'hôte et comme l'ami de la nation, avec le consentement du sultan.

Les Russes regardent ce biais comme suffisant pour ne donner à l'Angleterre aucun *casus belli*, surtout si l'on considère que ces vaisseaux sont près de la capitale contre le désir exprès du sultan et de la Porte.

Le Times donne encore un télégramme daté de Tchataldja le 12 février et ainsi conçu:

Au camp russe, on discute le renouvellement des hostilités comme un événement plus probable que la paix. On a pris toutes les mesures pour consolider les positions avancées des Russes.

L'entrée de la flotte anglaise dans les Dardanelles avant la conclusion de l'armistice aurait dit-on, provoqué immédiatement en réponse de la part de la Russie une déclaration de guerre; mais on doute si tel serait le cas maintenant.

La guerre contre l'Angleterre serait populaire dans l'armée quoique les officiers en parlent sérieusement comme d'une terrible lutte. Dans cet état de l'opinion, si les Russes sont obligés de recommencer les hostilités, disent les officiers russes, rien ne pourra sauver Constantinople de nos armes, nous n'y laisserions pas pierre sur pierre.

CE QUE FERA L'ALLEMAGNE.

Londres, 16—Une dépêche spéciale de Berlin au Times porte que non seulement il est peu probable que l'Allemagne accepte le rôle d'arbitre en se déclarant contre une puissance qui essaierait d'intervenir dans les conquêtes russes, mais il y a des raisons de croire que l'action de la Russie est regardée ici comme répondant au programme convenu, à savoir: la libération des chrétiens et rien de plus.

Il y aura une interpellation sur la question d'Orient mardi au Reichstag.

Une dépêche reçue par l'Agence Reuter et datée de Constantinople le 15 février dit que M. Layard, ambassadeur d'Angleterre, a eu ce soir une longue audience du Sultan pour expliquer à Sa Majesté la politique de l'Angleterre.

LA GRECE ET LA THESSALIE.

Athènes, 27—La Gazette Officielle annonce qu'un corps nombreux d'insurgés assiège Platana, en Thessalie. Un corps de renforts turcs venu d'Armyros a été repoussé. Sept cents volontaires grecs ont franchi la frontière hier; un nombre considérable a quitté le Pirée hier soir pour Lamia.

Athènes, 16—Les insurgés Thessaliens ont pris Platana aujourd'hui. On suppose qu'ils ne pourront pas s'y maintenir.

Les hostilités éclatent dans tous les districts de la Crète; les insurgés prennent possession des block houses et des forteresses, dans le dessein ouvert de se réunir à la Grèce.

UN CONGRES AU LIEU D'UNE CONFÉRENCE.

Vienne, 16—D'après des nouvelles émanant d'une source digne de foi, il est certain qu'il y aura un congrès et non une conférence. Ce congrès se tiendra à Baden Baden, que l'Autriche a proposé.

MISSION DE NUMYK PACHA.

Constantinople, 16—On affirme que Numyk Pacha qui s'est rendu au quartier général russe pour dissuader le grand duc Nicolas d'occuper Constantinople, doit aussi tâcher d'amener les plénipotentiaires russes à adoucir certaines nouvelles conditions de paix d'une nature très onéreuse pour la Russie.

Il y a eu de nombreuses rencontres entre les volontaires et les insurgés Kafirs pendant la dernière semaine, les Kafirs ont été défaits; un grand nombre ont été tués et blessés.

RETRAITE DE LA FLOTTE ANGLAISE.

Londres, 16.—L'agence Reuter publie la dépêche suivante de Constantinople:

La flotte anglaise s'est retirée à Mudania Bay, à 40 milles au sud de Constantinople. Ce mouvement est attribué à un désir de la part de l'Angleterre de faciliter les négociations pour empêcher l'entrée des Russes à Constantinople.

Les instructions de Namyk Pacha ont été retirées et il n'est pas allé à Andrinople.

La nouvelle que le congrès se tiendra à Baden Baden est confirmée. Les négociations sont terminées. Toutes les puissances, y compris la Russie, ont consenti.

PROCHAINE SIGNATURE DE LA PAIX.

Vienne, 16—La Correspondance Politique dit que les négociations n'ont été retardées que par l'état aigre des relations entre l'Angleterre et la Russie.

Le Czar et le Sultan font un actif échange de dépêches personnelles et amicales.

On s'attend à ce que la paix soit signée avant le temps où le Congrès se réunira, c'est à dire dans deux ou trois semaines.

PROJET D'UNE ENTENTE AUSTRO-ANGLAISE.

Londres, 16—Une dépêche de Vienne dit que nonobstant la perspective d'un Congrès, on regarde encore la situation comme grave.

Le bruit court que l'Angleterre a fait des ouvertures pour arriver à une entente et à des arrangements avec l'Autriche. Cette dernière négocie un emprunt avec les Rothschilds.

St. Pétersbourg, 16—L'Agence Russe dit qu'on a envoyé au quartier général russe l'ordre de ne pas occuper Gallipoli.

FRANCE.

UN CANDIDAT AU SÉNAT.

Paris, 16—Les Orléanistes ne pouvant réussir à faire élire le duc Decazes, sénateur à vie, à la place du général d'Aurelle de Paladines, ont demandé le choix d'un candidat [illegible] Légitimistes qui sont [illegible] Lavaux.

[illegible] successeur du général d'Aurelle de Paladines reviendrait aux Orléanistes par suite d'un arrangement entre ce parti et les Bonapartistes.

ÉLECTION SÉNATORIALE.

Paris, 16—Le Sénat n'a pas encore réussi à élire un sénateur à vie à la place du général d'Aurelle de Paladines.

WASHINGTON.

VOTE DU SILVER BILL.

Washington, 16—Le *Silver Bill* a été adopté ce matin à 5 heures, avec l'amendement du comité de finances du Sénat, par 48 voix contre 21. Il doit aller à la Chambre pour être approuvé. L'argent est remonétisé et mis sur le pied de l'or comme circulation légale. On a enlevé le monnayage illimité.

Pour—MM. Allison, Armstrong, Bailey, Beck, Booth, Bruce, Cameron (Wis), Chaffee, Cockrell, Coke, Conover, Davis (Ill), Davis (W. V.), Dennis, Dorsey, Eaton, Ferris, Garland, Gordon, Grover, Hereford, Howe, Ingalls, Johnson, Jones (Floride), Jones (Nevada), Kellogg, Kirkwood, McCreery, McDonald, McMillan, Matthews, Maxey, Merriman, Morgan, Oglesby, Paddock, Plumb, Saulsbury, Saunders, Spencer, Teller, Thurman, Voorhees, Wallace, Windom, Withers—48.

Contre—MM. Anthony, Barnum, Conkling, Dawes, Edmunds, Hamlin, Hoar, Hernon, Lamar, McPherson, Mitchell, Morrill, Randolph, Rollins, Wadleigh, White.

Harris et Patterson auraient voté pour le bill, ils sont contrebalancés par MM. Hill et Butler qui auraient voté contre. Ransom a été retenu par la maladie.

Voici le texte du *Silver Bill* tel qu'il a été adopté par le Sénat:

Loi pour autoriser le monnayage du dollar étalon en argent, et pour lui rendre le caractère de *legal tender*.

Il est décrété en outre, Qu'il sera frappé dans les différentes monnaies des Etats-Unis un dollar en argent du poids de 412½ grains *Troy*, au titre de l'argent, comme il est stipulé dans la loi du 18 janvier 1837, portant le coin et la légende spécifiés dans la dite loi; et ces pièces, ainsi que tous les dollars d'argent frappés jusqu'ici par les Etats Unis, du même titre et du même poids, serviront de monnaie légale, pour leur valeur nominale, pour toutes les dettes et sommes dues, au gouvernement et aux particuliers, sauf dans le cas où le contrat porte expressément des stipulations contraires.

Le secrétaire du Trésor est autorisé et requis d'acheter, de temps en temps de l'argent en barre au marché et au prix du marché, pour une somme qui ne sera pas moindre de $2,000,000 par mois, et ne dépassera pas $4,500,000 par mois; et de faire monnayer cet argent chaque mois à mesure qu'il est acheté.

La présente loi alloue, pour exécuter la disposition qui précède, une somme suffisante à prendre sur tout l'argent qui est au trésor sans avoir d'autre destination.

Tout profit ou tout seigneuriage provenant de la fabrication de cette monnaie sera compté et versé dans le Trésor comme le stipulent les lois existantes réglant le monnayage auxiliaire, pourvu que la somme engagée en tout temps dans l'achat de cet argent en barre, sans compter la monnaie qui en résulte, ne dépassera pas $5,000,000.

Pourvu, en outre, que rien dans cette loi, ne soit interprété comme autorisant le paiement en argent ou en certificats de dépôt, en vertu des dispositions de la section 25 des Statuts Revisés.

Sec. 2.—Qu'immédiatement après l'adoption de cette loi, le Président invitera les gouvernements des pays qui forment l'union latine, et ceux des autres nations européennes qui peuvent juger convenable de se joindre aux Etats Unis, à tenir une conférence pour adopter un rapport commun et pour l'argent comme pour l'or; en vue d'établir l'usage international de la monnaie bimétallique, et d'assurer la fixité de la valeur relative de ces métaux; cette conférence se tiendra dans telle ville d'Europe ou des Etats-Unis, et à telle époque, d'ici à six mois, qu'il sera convenu mutuellement entre le pouvoir exécutif des gouvernements d'accepter pour prendre cette mesure.

Quand les gouvernements invités à cette négociation, ou trois d'entre eux au moins auront signifié leur désir de se joindre au gouvernement fédéral, le Président, sur l'avis et du consentement du Sénat, devra nommer trois commissaires qui assisteront à cette conférence au nom des Etats-Unis, et en rapporteront les travaux au Président qui les transmettra au Congrès.

Les dits commissaires recevront chacun la somme de $2500, et leurs dépenses raisonnables seront approuvées par le secrétaire d'Etat. La somme nécessaire pour payer ces appointements et ces dépenses est allouée par la présente loi sur tout l'argent qui est au Trésor sans aucune autre destination.

Section 3.—Que tout détenteur de monnaie métallique autorisée par la dite loi pour la déposer entre les mains du Trésorier ou de tout assistant-trésorier des Etats Unis, pour sommes qui ne seront pas moindres que $10, et recevoir pour cela des certificats, non inférieurs à $10, correspondant aux dénominations des billets des Etats Unis.

La monnaie métallique déposée contre des certificats ou les représentant, sera gardée au Trésor pour le paiement des dits titres sur présentation; les dits certificats seront recevables pour les droits de douane, taxes et toutes sommes dues à l'Etat et une fois reçus peuvent être remis en circulation.

Sect. 4. Toutes les lois ou parties de lois contraires aux dispositions de la présente sont par là même rappelées.

LA MONNAIE DE LA NLLE ORLÉANS.

Le secrétaire Evarts donne ce soir un dîner au membre du Congrès Schleicher et au ministre du Mexique Foster.

On croit au bureau de la direction de la Monnaie, que d'ici à deux mois, le monnayage de 2,000,000 d'argent rendu obligatoire par le *Silver Bill*, pourra être terminé, et qu'au bout de 3 mois, on pourrait en frapper une bien plus grande quantité.

Les représentants de la Louisiane au Congrès tacheront d'obtenir la réouverture de la Monnaie de la Nlle Orléans, au cas où le Silver Bill deviendrait loi.

RÉCLAMATIONS AMÉRICAINES CONTRE CUBA.

Washington, 16—Aujourd'hui s'est réunie une commission mixte américaine et espagnole pour le règlement des réclamations des citoyens américains, provenant de l'insurrection cubaine. Etaient présents, l'hon. Thos. J. Durant, avocat des Etats-Unis, et De McPherson, avocat de l'Espagne, le marquis de Potestad, arbitre du côté de l'Espagne, et l'hon. Jas. Sigur, arbitre du côté des Etats-Unis.

On a examiné plusieurs cas et divers ordres ont été adoptés, après quoi la commission s'est ajournée au 2 mars. La commission s'est réunie au bureau du département d'Etat. On peut obtenir des renseignements en s'adressant à Eustace Collens, traducteur, secrétaire de la commission.

MORT D'UN JUGE.

Washington, 16—On annonce la mort du juge George W. Paschal, du Texas, à l'âge de 65 ans.

Washington, 16. — Le comité des voies et moyens s'est occupé aujourd'hui du fer. Il y a plusieurs amendements en discussion.

Ce matin, à 5 heures, le Sénat était très plaisant; on peut dire qu'il était pris d'un accès d'hilarité.

Bulletin météorologique.

Washington, 16.—Dans les Etats à l'est du Golfe la pression barométrique baissera généralement; vents du sud-est et du sud ouest; temps plus chaud, clair ou partiellement couvert.

Dans les Etats à l'ouest du Golfe baisse barométrique suivie d'une hausse; vents du sud et de l'ouest; temps plus chaud, clair ou partiellement couvert.

BULLETIN MARITIME.

Liverpool, 16. — Arrivé, les steamers Australian, de Galveston; Mississippi, Colombe, le Gasham et l'Obéron, de la Nlle Orléans.

New York, 16—Arrivés: l'Atrato, l'Italy, le Serapis, le Plainmeller; arrivés à destination: l'Ontario, le Sea Well, le Travancore, le City of Nevada, l'Abyssinia, le Polynesian, le Berghola, le P. A. Mush, le Transit, le Gerdo, l'Hesperia, le Telemach, le Malta, l'Amy, après avoir jeté à la mer 150 barils de goudron, le Cisear, le E. Vilaect, le Sorpusel.

En route: le May Graham, le Stranger, Darien.

PASSES.

Port Eads, 16, 6 heures P. M.—Arrivés: le steamer Général Whitney, capitaine Freeman, à 6 h 20 A. M., de N. York, avec la partie d'une partie de son chargement, consigné à C. A. Whitney & Cie.

Le steamer New Orleans, capitaine Dearborn, à 9 h 35 A. M., de New York, consigné à A. Moulton.

Le steamer Algiers, capitaine Hawthorn, à 10 h 27 A. M. de New York, consigné à C. A. Whitney & Cie.

Partie la barque Hector pour Cork.

Passe du Sud-Ouest, 16, 6 h. P. M.—Temps calme et clair. Arrivés, le steamer St-Mary, à 7 h. 40 A. M., de la Havane, consigné à Charles Whitney & Co. La barque norvégienne Vineder, capitaine Johannsen, en 13 jours de St. Thomas. Pas de départ.

Port Eads, 16, 6 h. P. M.—Léger vent du nord nord-est.

Arrivée, la barque anglaise Rosdrift, capitaine Emory, en 16 jours de la Guadeloupe, au capitaine.

Partis, les steamers Essex, pour Rouen, Wyeliffe, pour Hambourg, les barques Hilda, pour Cork, Carmel, pour Rouen, le brick Fiod, pour Barcelone.

Marchés étrangers.

Londres, 16, 2:30 P M—Erie 9⅛.

Paris, 16, 2:30 P M—Rentes 109 fr. 25 c.

Liverpool, 16, midi—Coton calme et sans changement. Middling Uplands 6¼d., Middling Orleans 6⅜ d; ventes 6000 balles; pour la spéculation et l'exportation 1000; recettes 12,000 balles—Américaines 2500.

Futures—Ventes aux prix d'hier soir; Uplands aux conditions du low middling, livraison février 6 d., février et mars 6 d., mai 6 à 6 1/32 d., mai et juin 6 1/32 d., juin et juillet 6 1/16 d., expédié en février et mars par voilier, 6 1/16 d.

Liverpool, 16, 1:30 P. M.—Coton—ventes 4000 balles Américaines; futurs calmes [illegible].

Situation des Banques.

New York, 16—Voici l'état des banques:

Les emprunts ont diminué de	$126,000
Les légal tenders ont diminué de	50,000
Les espèces ont augmenté de	373,000
Les dépôts de do de	500,000
Les réserves de do de	750,000

En ce moment, les banques n'ont guère que 18 millions [illegible]

Bourse de New-York.

New York, 16—Une des banques qui ont baissé hier le prix du change [illegible] au-dessous du prix de [illegible], la vente de 12 à 15 mille balles au compte de la maison Leverich & Co, qui a suspendu ses paiements hier. On évalue le passif entre 20 et 25 millions.

Argent, Stocks, etc.

New York, 16—L'or a ouvert à 102¼.

L'or est offert à 102 et demandé à 102 1/8. Les consolidés louisianais sont offerts à 85 1/4 et demandés à 85.

New York, 16 au soir.—L'argent est facile à 2 à 4 pour cent; le sterling se maintient. L'or faible à 102⅛, les gouvernementaux; les nouveaux 5 font 104⅛.

New York, 16—A la clôture, les valeurs sont fermes et en hausse.

La sous-trésorerie a une balance en or de 104,723,187 80/100; en papier de 34,894,063 80/100.

Le sous-trésorier a payé sur les intérêts $91,000; pour des bons $56,800.

Recettes de la Douane $307,000.

Marchés américains.

New York, 16—A la clôture, le coton se maintient simplement. Uplands 10 13/16, Orléans 10 15/16. Ventes du jour 1280 balles. Recettes nettes consolidées 13,249. Exportation en Grande Bretagne 3717, en France 2525, au Continent 1606, au Canal 6114.

New York, 16. — Coton — Recettes brutes 1548. Les ventes à terme sont calmes et se maintiennent à la clôture; ventes 33,000 balles. Février 10.67 à 10.68, mars 10.71, avril 10.86, mai 10.99 à 11, juin 11 12 à 11.13, juillet 11.19 à 11.20, août 11 24 à 11 25, septembre 11 01 à 11.03, octobre 10.85 à 10.89, novembre 10 74 à 10.76, décembre 10.75 à 10.80.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Memphis, 16—Le fleuve a monté de 9 pouces et reste à 25 pieds 9 pouces, temps généralement clair, maximum du thermomètre 69.

Vicksburg, 16—Temps clair; thermomètre 63. Le fleuve a baissé de 3 pouces. Descendant: le Katie à 7 h. A. M. Montant: le Yazoo Valley, à 3 h. P. M., le Paragoud, à 11 h. A. M., le Scudder, à 3 h. P. M., le Mande, à midi, le Choctaw, à 7 h., hier soir, le Katie T. Kounts, à 7 h., hier soir.

Shreveport, 16, — Arrivé: Kate Kinney, de la Nouvelle Orléans. Temps clair et frais. La rivière a monté d'un pouce.

Cincinnati, 15—La rivière a 26 pieds et baisse. Temps clair et doux. Arrivés: Golden Crown, Ohe Morgan et Donnally, de N. Orléans. Parti: Church, pour la Nouvelle Orléans.

Pittsburg, 16—La rivière a 5 pieds 11 pouces et baisse. Il pleut.

Cairo, 16.—Arrivé, le Gilmore de la Nouvelle-Orléans, à 11 heures P. M.; le Mattie Means, de la N. Orléans, à 3 heures A. M. Partis, le City of Alton, pour la N. Orléans, à 6 h. A. M.; le Shelbeck, pour la N. Orléans, à 6 h. P. M.

Le fleuve a 28 pieds 9 pouces et monte; temps beau et doux.

Evansville, 16.—Temps couvert et doux; la rivière monte.

—Le 14 janvier, en pleine ville de Palerme, un riche habitant, nommé Pariata, a été enlevé le soir par quatre brigands masqués qui l'ont entraîné dans une voiture et sont partis au galop vers les montagnes. Ils ont ensuite écrit à la famille pour demander une rançon de 67,000 fr., qui a été versée aux ravisseurs.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 16 février 1878.

Comptoir d'Echange (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
16 Fév	$1,316,500 88	$189,473 70
Même temps la semaine dern	1,910,560 16	214,673 40
Total, la semaine dernière	12,603,746 56	1,073,069 51
Total la semaine précédente	13,313,257 65	1,166,549 66

Nous devons à l'obligeance de M. L. N. Maynard, directeur du New Orleans Clearing House, le rapport suivant sur l'état des banques associées, à la clôture des affaires du vendredi, 15 Février 1878:

Ressources:

Espèces (moyenne)	$315,661 19
Legal Tender des Etats Unis et non des billets de banque	2,773,593 30
Autres ressources (moyenne)	15,680 30
Change à vue sur New York (moyenne)	3,323,215 24
Change étranger (moyenne)	325,712 33
Dû par des banques et des banquiers éloignés (moyenne)	151,717 60
Prêts et escomptes (moyenne)	11,540,264 65
Autres actifs comptant (moyenne)	2,587,764 65
	$20,561,726 11
Passif:	
Circulation	$ 726,033 50
Dépôts, moyenne nette après les échanges	11,802,129 65
Dû à des banques et banquiers éloignés (moyenne)	614,280 —
Autres billets de banques et banquiers	692,252 69
Autres passifs comptant	74 098 20
	$13,913,788 13

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation.	Diminution.
Espèces	$20,000	
Legal tender	$ 90,000	
Prêts	50,000	
Dépôts	365,000	

Le marché monétaire a été languissant et facile, sans variations positives dans les billets de commerce et les prêts reposant sur des garanties collatérales.

Les actions ont été calmes et fermes. Les consolidés de l'Etat n'ont pas varié. Taux, à la clôture, 84⅛ à 84⅝.

Les bons à prime ont haussé de ⅛ à ¼ pour cent. Taux à la clôture, 37⅛ à 37⅝.

Les bons consolidés de la ville ont été calmes et cotés à—à 41.

On n'a pas annoncé de ventes de scrip, de coupons et de mandats de la police.

Nous continuons de coter les excellents billets de commerce à 8 pour cent par an, les Nos. 1, à 9 à 10, les Nos. 2, à 12 à —; les prêts reposant sur des garanties collatérales, à 7 à 8; le papier hypothécaire No 1, à 9 à 10, et le No 2 nominal.

L'or a ouvert à 102 3/8 à 102 5/8 contre 102 3/8 à New York, et fermé à 102⅛ à 102¾ contre 102⅛ à New York. Les transactions embrassent $30,000 dont $5000 à 102⅛, $10,000 à $116 à ¼, $2,000, $5,000 et 7,000 à 102⅛.

Les opérations de sterling se sont élevées à 45 000 livres, dont 7,000 [illegible], [illegible] à 4.85 à 4.85½, 15,000 à 4.89. Les seules ventes [illegible] de francs sont: 50,000 en change de commerce, à 5.15¼. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 4.85 à 4.89½ le connaissement et le clear No 1. — à 4.91¼ les traites des banques, — à 4.91¼ le taux des banques aux comptoirs; les francs, à 5.16¼ les traites de commerce.

Les traites (escomptées) de chaque vue sur New York sont de $125,000, à ⅛, 5,20, et 1/16 pour cent d'escompte.

Les banques et les banquiers ont continué de tirer des chèques sur New York au pair. Le change de commerce, à vue, a encore été coté à ⅛ à 1/16 pour cent d'escompte.

Ventes au New Orleans Stock Exchange.

1er appel à 10 A. M.

$10,000	State Consols	84⅝
8,000	Premium Bonds	37
151,000	do	37¼

Entre le 1er et le 2d appel.

124,000	Premium Bonds	37⅛
20,000	do	37¼
5,000	do	37 1/16
5,000	do	37¼

2me appel 12 M.

$15,000	State Consols	85
25,000	do	84⅞
42,500	Premium Bonds	37⅛

Entre le 2me et 3me appel.

$10,000	State Consols	85
10,000	do	84⅞
5,000	do	84⅞

Ventes du Crescent City Open Stock Board.

Au 1er appel.

$10,000	Premium Bonds	37⅛

Entre le 1er et le 2d appel.

15 000	Premium Bonds	37⅛
10,000	do	37⅛
20,000	do	37¼
$10,000	State Consols	85
10,000	do	84⅞

Entre le 2d et le 3e appel.

$10,000	State Consols	84⅞
10,000	do	84⅞
$10,000	Premium Bonds	37⅛
15,000	do	37⅛

Au 3me appel.

10,000	Premium Bonds	37⅛
10,000	State Consols	84⅞

Après 3me appel.

$10,000	Premium Bonds	37⅛

OR AMERICAIN ET ETRANGER.

[illegible]

BONS DE LA CITÉ ET D'ÉTAT.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 16 février 1878.

COTON.—Vendu aujourd'hui, 9,000 balles à des prix plus fermes et n'exigeant aucun changement dans nos cotes:

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Exch.
Inferior	5— à 6½	
Low ordinary	6½ à 6¾	6¾
Ordinary	7¼ à 7⅝	7⅝
Strict ordinary	7¾ à 8	
Good ordinary	8¼ à 8⅝	8⅝
Strict good ord.	8¾ à 9	
Low middling	9¼ à 9½	9½
Strict low mid.	9¾ à 9⅞	
Middling	10⅛ à 10¼	10¼
Strict middling	10⅝ à 11—	
Good middling	11⅛ à 11⅜	11⅛
Middling fair	11⅝ à 11¾	11⅝
Fair	12¼ à 12½	
Good Fair	12— à 13¼	
Good and Fine	13½ à 14—	

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston 10⅛ c., à Mobile 10⅛ à 10¼, à Savannah 10⅛, à Charleston 10⅛, Wilmington 10, à Norfolk 10¼, à Baltimore 10⅝, à New York 10 13/16, à Boston 11, à Memphis 10⅛, à Augusta 10, à Philadelphie 11, à Cincinnati 10⅜ et à St. Louis 10⅛.

—ÉTAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1877 balles		21,880
Arrivé depuis le der. dans.	3,685	
Précédemment	1,288,613	1,289,298
Total		1,310,206
Exporté aujourd'hui	3,717	
Expédié précédemment	337,581	341,298
Stock sur place et à bord—non expédié		378,478
Stock (même temps l'année der.)		301,309

Les exportations aujourd'hui embrassent 3100 balles pour Liverpool et 617 pour Vera Cruz.

Reçu depuis hier soir 3497 balles.

SUCRE—Reçu ce matin, 683 boucauts. Vendu 400 boucauts. Nous cotons:

	Par livre.
Cistern Bottom	2¼@ 3¼
Inférieur	4—@ 4¾
Commun	5⅛@ 5¾
Good commun	5¾@ 6—
Fair	6⅛@ 6½
Good fair	6⅝@ 6¾
Fully fair	6⅞@ 7—
Prime	7⅛@ —
Strictly prime	7⅜@ —
Choice	7½@ —
Seconds	5 @ 7¾
Jaune clarifié	7 @ 7¾
Off jaune clarifié	7¾@ 8¼
Choix jaune clarifié	8—@ 8¼
Off Blanc	8¼@ 8¾
Blanc	8½@ 9¼

MÉLASSE—Reçu 1286 barils. Nous cotons:

	Par gallon.
Commun	17 @20
Centrifugal	7 @27
Fair	24 @26
Prime	30 @34
Strictly Prime	35 @36
Choice	40 @—

FARINE—Reçu 201 barils. Vendu 1715 barils aux prix suivants: commun $4 le baril, double extra $5.10, good treble extra $5.62½ à $5.75, choix treble $6.25 à $6.35, choix extra $6.75 à $6.87½.

Nous cotons: Common $4,00, fine $4.25, superfine $4.50, single extra $4.75, double extra $5, low treble extra $5.25, good treble extra, $5.50 à $5.75, choice treble extra $6 à $6.25, choix extra, $6.25 à $6.50, fancy de family $6.50 à $6.70.

VIANDES SALÉES SÈCHES.—Reçu ce matin 63,400 livres. Epaules, loose, 4 c. la livre; packed 5¼; clear rib sides, 5⅛; clear sides, 5⅜; rib sides 5⅛; long clear sides 5½; au détail épaules 4¼; clear rib sides 5¾; clear sides 6.

JAMBONS—Choice sugar cured, petite grosseur 9½ à 9¾, large et medium 9 à 9¼, uncanvassed 8 à 8½, au détail, 1 c. de plus.

GRAISSE—En tierçons packers et refined 7½ à 7¾, en barillets 8¼, en baquets 8¼ à 8½. Au détail, ½ c de plus.

BACON.—Epaules, 5⅛ à; clear rib sides 6½; clear sides 6¾. Au détail, épaules, 5¼; clear rib sides 6¾; clear sides 6⅞ à 7.

PORC—Reçu 201 barils. Le mess vaut $11,50 à $11,75 le baril. Vendu 300 barils, dont 160 nouveau mess à $11,62½. Au détail, $12 le baril.

WHISKEY—Le rectifié de l'Ouest vaut $1,05 à 1,07, celui de la Louisiane $1,06 le gallon.

MAIS—Reçu 12,749 sacs. Exportations 20,690 sacs. Vendu 5,800 sacs, dont 2000 rouge mêlé à 47 c.; 1,600 choix jaune mêlé à 48 c.; 500 jaune à 49 c.; 2000 blanc et blanc mêlé à 50 c.; 500 et 500 choix blanc à 51c le boisseau.

AVOINE—Reçu 3348 sacs. Vendu 500, 350 et 350 choix Galena à 35 c le boisseau.

SON—Reçu ce matin 535 sacs. Vendu 300 sacs à 80 c. les 100 livres.

FOIN—Reçu 774 balles. Vendu 100 balles choix à $16 le tonneau. Nous cotons: ordinaire $13; prime $14,50 le tonneau.

VOLAILLES.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $4,00 la douzaine; les poulets $2,50 à $3.00; les canards $5,00; les oies $5.00 à $6.00; les dindes $12.00.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent 15 à 17c. la douzaine; ceux de la Louisiane 18 à 20.

BEURRE — Nous cotons: New York Creamery 31 à 32 c. la livre, New York dairy fine 28 à 30, New York Prime 24 à 26, New York good 20 à 22, Western choice fresh packed 15 à 20, Western prime fresh 15 à 16, Western good 12 à 14, Western fair 12 à 13, Western low grades 7 à 10, choice roll 15 à 20, roll good 15 à 16, roll fair 12 à 14.

POMMES DE TERRE, &C.—Nous cotons: Peach Blows et Rosettes $1.35 à $1.40 le baril, Early Rose et Peerless $1.10 à $1.25, Jackson Whites $1.15 à $1.25, Pink Eyes $1.20 à $1.25. Les oignons valent $1.25 à $1.50 le baril. Les pommes $4 à $7 le baril. Les choux $6 à $7 le 100; la choucroute $8.00 à $8 le baril.

CAFÉ—Marché calme. Stock en seconde mains, 6000 sacs; en premières mains, 20,400 sacs. Nous cotons pour les cargaisons (ordinaire 15 à 15¼ c. (or) la livre; fair 16¼ à 16¾; good 17¼ à 17¾; prime 18; Au détail, ordinaire 15½ à 15¾; fair 17 à 17¼; good 17¾ à 18; prime 18½.

SEL—Nous cotons. Course $1.15 à $1.20 à 1.25, fine $1.25 à $1.30 le sac pris à l'entrepôt. Quand le sel est livré à la gare du chemin de fer ou au débarcadère des bateaux il faut y ajouter le prix de charroi, Turks Island 28 à 30 c. le sac.

RIZ—Reçu 230 barils. Le riz brut vaut $1.50 à $1.75 le baril. Nous cotons:

	Par livre.
Clean No 2	3⅞@ 4—
Commun	4⅜@ 4¾
Ordinaire	5⅛@ 5¼
Fair	5⅜@ 5½
Good	5¾@ 6
Prime	6⅛@ 6¼

Avis.

A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des égarements de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, décrépitude prématurée, perte de la puissance virile, etc., j'enverrai GRATUITEMENT une recette qui les guérira. Ce remède précieux a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du sud. Envoyez une enveloppe portant votre nom au REV. JOSEPH T. INMAN, STATION D. BIBLE HOUSE, NEW YORK CITY.

22 nov—1an.

Marché aux Bestiaux.

Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock.
Bœufs du Texas	936	1024	220
Veaux	770	692	90
Cochons	280	283	161
Moutons	630	858	120
Vaches à lait	12	6	20

PRIX DES BESTIAUX.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 16 FEVRIER 1878.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Prince Edward, Fraser, Havre

Steamship (ang) Virago, Chambers, Liverpool

Steamship City of Mexico, McIntosh, Vera Cruz via Tampico & Tuxpan

Goélette Wm D Daisley, Smith, Kingston, Ja

Goélette Two Sons, Scott, Mobile

ARRIVÉS.

Steamship Genl Whitney, Freeman, New York

Steamship New Orleans, Dearborn, New York

Steamship Algiers, Hawthorn, New York

Steamship St. Mary, —, Havane

Barque (Nor) Inga, Andersen, Belfast

BATEAUX A VAPEUR.

Alexandria, Boardman, des débris du steamer La Belle

J B M Kehler, Brady, de Pittsburg

Annie P. Silver, du Bayou Sara

City of Augusta, Elliott, de White River

Isabel, O'Fry, du bas du fleuve

EXPORTATIONS.

HAVRE — Par steamship Prince Edward—[illegible]

LIVERPOOL—Par steamship Virago — [illegible]

VERA CRUZ VIA TAMPICO & TUXPAN—Par steamship City of Mexico—[illegible]

KINGSTON—par goëlette Wm D Daisley—[illegible]

MOBILE—par goëlette Two Sons—[illegible]

IMPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship Genl Whitney—Marchandises assorties à ordre

NEW YORK—Par steamship Algiers—Marchandises assorties à ordre

NEW YORK—Par steamship New Orleans—Marchandises assorties à ordre

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

DEBRIS DU LA BELLE—[illegible]

PITTSBURG—par steamer J B M Kehler—[illegible]

BAYOU SARA—[illegible]

WHITE RIVER—[illegible]

BAS DU FLEUVE—[illegible]

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—[illegible]

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—[illegible]

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—[illegible]

[illegible]

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Genl Whitney, Freeman.......parti 9 fév

Steamship New Orleans, Dearborn.......parti 9 fév

Steamship Algiers, Hawthorn.......parti 9 fév

PHILADELPHIE.

Goélette Carrie Nelson, French.......exp 31 janv

LIVERPOOL.

[illegible]

BOSTON.

Barque Volume, Gage.......expédié 12 jan

SOUTHAMPTON.

Barque Charles Hornbeck, Chason.......parti 4 déc

LONDRES.

Navire Cleopatra, Galenagh.......parti 2 nov

PLYMOUTH.

Navire Charles, Baston.......parti 24 nov

NEWCASTLE.

Navire Lord Lyon.......parti [illegible]

BELFAST.

Barque Inga, Andersen.......partie 19 déc

DUBLIN.

Navire Thomas, Anderson.......parti [illegible]

FLEETWOOD.

Navire Armstrong, Bryan.......parti 27 nov

GLOUCESTER.

Navire Thorney, Sherman.......parti 23 déc

Barque Constable, Ivancich.......partie 12 déc

ARENDAL.

Barque Orion, Knudsen.......partie 27 déc

HAVRE.

[illegible]

BORDEAUX.

Barque Comtesse Duchatel, Dupont.......partie 16 jan

Barque Alphonse et Marie, Privat.......partie 3 jan

Barque Cora et Hanna.......chârg 15 sept

MARSEILLE.

Barque Gounarite, Lubrano.......partie [illegible]

Brick Morcona, Tugano.......parti 14 jan

Barque George Jacob, Albrecht.......partie 4 oct

CETTE.

Navire Johan, Northsemon.......parti 16 nov

MESSINE.

Steamship J. R. Walker, Duncombe.......parti 24 déc

BRÊME.

Steamship Hannover, Erdmann.......parti 19 janv

Barque Mina, Schulz.......partie 21 jan

LISBONNE.

Goélette Anna E Kranz, Purvee.......partie 27 jan

ALGER.

Barque Victor Emanuel, Tobiason.......Partie 9 oct

ANVERS.

Barque Bristol, Fuscoli.......partie 10 déc

GÊNES.

Navire Caledonia, Potter.......parti 26 nov

CADIX.

Goélette I L & L C Adams, Samson.......partie 5 jan

HAVANE.

Brick Progreso, —.......expédié 29 janv

RIO DE JANEIRO.

Barque David Babcock, Colcord.......en charg 14 nov

Société St-Maurice

(Opérateurs et Vermillon.)

RAPPORT ANNUEL POUR L'AN 1878.

(Approuvé par l'Assemblée du 31 décembre 1877.)

RECETTES:

[illegible]

DÉPENSES:

[illegible]

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

[illegible]

Président—THEODORE FORET

Vice-Président—FRANÇOIS FINANCE;

Secrétaire—FRANÇOIS DUYAU;

Trésorier—HENRY DE VILLENEUVE;

[illegible]

COPAHINE-MEGE

Elle est si active qu'elle guérit en une moyenne de 6 jours les maladies... [illegible]

ASSURANCES.

ASSOCIATION D'ASSURANCES

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, No 100 RUE DU CANAL.

HUITIÈME ÉTAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 14 janvier 1878.

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1877.

Primes sur les risques de feu	$341,267 14	
Primes sur les risques de mer	86,406 02	
Primes sur les risques de rivière	24,871 52	
Total des primes		$[illegible]
En moins		
Primes sur risques non expirées	[illegible]	
Primes remboursées	1,369 75	[illegible]
Primes nettes acquises		$[illegible]
A ajouter:		
Intérêts et primes sur or		[illegible]
		$[illegible]
Pertes payées.		
Sur les risques du feu	$[illegible]	
Sur les risques de mer	[illegible]	
Sur les risques de rivière	7,690 15	
Pertes en litige	3,380 00	
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	[illegible]	$[illegible]
Réassurances	[illegible]	
Réduction (Rebate)	[illegible]	
Commissions d'agences	[illegible]	
Dépenses d'agences	[illegible]	
Taxes et licences	[illegible]	
Dépenses de bureau	[illegible]	
Dépenses encourues, bureaux des assureurs, etc	4,463 76	
Profits et pertes	[illegible]	$[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]

ACTIF.

Dépôt au Germania National Bank	$[illegible]
Dépôt à la succursale de la Banque Nationale de Paris	[illegible]
Dépôt au Trésor de l'Etat du Mississipi	[illegible]
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	[illegible]
Certificats de dépôt et de dette du New Orleans National Banking Association $[illegible] évalués à	[illegible]
Effets à recevoir pour primes	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Prêts sur nantissements	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Bons	[illegible]
Actions	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Propriété foncière	[illegible]
Dû par divers	[illegible]
Bons des Etats-Unis	[illegible]
	$[illegible]

PASSIF.

Capital payé en plein (actions de $50)	$[illegible]
Dividendes non réclamés	[illegible]
Primes sur risques non expirés	[illegible]
Pertes non réglées	[illegible]
Dû à divers	[illegible]
Fond de réserve	[illegible]
Surplus	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

M. MUSSON, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 16me jour de janvier 1878.

G. LE GARDEUR Jr.,

Notaire public.

A une assemblée régulière de la direction qui a eu lieu le 14 janvier 1878 il a été RÉSOLU de payer SUR DEMANDE les dividendes suivants:

1° UN DIVIDENDE D'INTÉRÊT DE DIX POUR CENT pour l'année expirée le 31 décembre 1877 sur le Capital de $50 par actions.

2° UN DIVIDENDE DE DIX POUR CENT aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1877 en cas de la réduction (rebate) de 10 0/0 en dividende par anticipation, payé sur les dits actionnaires sur le montant brut de leurs primes.

3° De porter au FOND DE RESERVE (15 0/0) QUINZE POUR CENT de la balance des profits de primes, à investir en sécurités du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

M. MUSSON, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

A. J. GOMILA,	PIERRE LANAUX,
HENRY ABRAHAM,	R. M. SCOTT,
J. B. CAMORS,	WM. A. BELL,
I. E. SMALL,	JOHN DYMOND,
J. PLAISENT,	JOHN ROCCHI,
L. J. WEBSTER,	M. MUSSON.

16 janv—1m

Vingtième Tableau Annuel

DE LA

Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 37 rue du Camp.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

ET. PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi ce 9 janvier 1878.

M. T. DUCROS, Notaire Public, 15 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue le 7 janvier 1878, il a été [illegible] un DIVIDENDE COMPTANT de cinq piastres par action provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1877, est déclaré et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

12 janv—1m

AGENTS DE L'ABEILLE.

E. JUST, COMES, à Donaldsonville, paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

E. PR. MACHEN, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est-Feliciana.

H. G. BERNARD, à Bouté Landing, Ouest Bâton Rouge.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

LANDREAU, Maître-de-poste à Waterloo pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

E. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.

MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. BROUSSARD, à Lafayette, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste, [illegible] paroisse l'Iberville.

C. ROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.

P. DAMARE, St-Martinville.

VALERY THIBODEAUX, Pont-Breaux.

A. BURIE, Assumption.

M. PETITFIS, Grand-Coteau.

[illegible]

A. HEBERT, Vermillonville.

LAURENT CHERI, Plaquemines (Iberville).

A. BOYER, Mansura (Avoyelles).

SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jeanerette (Iberia).

WM. HUDSON, à [illegible]

ASSURANCES.

THE TWENTY-EIGHT ANNUAL STATEMENT

—OF THE—

CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 24, 1877.

The Trustees, in conformity with their charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th April 1877:

Fire premiums	$[illegible]	
Marine premiums	[illegible]	
River premiums	[illegible]	
		$[illegible]
Earned premiums, less re-insurance and returns		
Losses paid and estimated, including all known and unpaid, say:		
Fire losses	$[illegible]	
Marine losses	7,306 61	
River losses	[illegible]	
		$[illegible]
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$[illegible]	
Less rents, salvage, savings, etc	[illegible]	
Gross profits		$[illegible]
Of which $[illegible] is appropriated to balance of interest and liquidation doubtful assets		
The Company have the following assets:		
Bills receivable	$[illegible]	
Loans on Bond and Mortgage	[illegible]	
on Call	[illegible]	
		$[illegible]
NY Bonds		[illegible]
Bank and other Stocks		[illegible]
Real Estate		[illegible]
Premiums in Course of collection and Suspense Account		[illegible]
Total assets		$[illegible]

The above statement is a correct summary from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 24th day of May 1877.

W. B. KLEINPETER, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. Capital Stock of Company, that a dividend of TWENTY PER CENT in cash be paid on MONDAY, June 11, to those parties entitled to receive the same.

Thos. A. Adams	Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman,	J. L. Harn
Sam'l H. Kennedy,	Reuben G. Roch,
John Phelps,	Joseph Mann,
Adam Thomson,	George Morris,
Henry Abraham,	Alfred Moulton,
Victor Meyer,	L. G. Jamey,
Joseph Bowling,	Edward Nalle,
Edw'd J. Gay,	Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim,	A. Levy,
Simon Forsheimer,	Wm. H. Matthews,
Jos. H. Wolfe,	Paul E. Mortimer,
B. B. Post	John V. Moore,
Edw'd Pilsbury,	W. B. Conger,
Jas. H. King,	Henry M. Preston.
	J. J Irby.

23 mai—1m

Société Française d'Assistance Mutuelle de la Ville de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1878.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

[illegible]

Etat de situation

—DU—

Louisiana National Bank,

A LA NLLE-ORLEANS,

Suivant l'Etat de la Louisiane.

A la clôture des affaires du 22 juin 1877.

[illegible]

Etat de la Louisiane,

Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, A. LURIA, Caissier de la susdite banque, [illegible]

A. LURIA, Caissier.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 7 juillet 1877.

EDGAR GRIMA, Notaire.

Correct—Attesté:

THOS. L. AIREY,

A. M. BICKHAM,

W. H. MATHEWS,

Directeurs.

Etat de situation

—DU—

STATE NATIONAL BANK

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS

A LA CLOTURE DES AFFAIRES,

Le 28 Décembre 1877.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,702,007 47
Bons des Etats-Unis	[illegible]
Autres Bons et garanties	[illegible]
Change escompté et change étranger	[illegible]
Propriété foncière	[illegible]
Cinq pour cent, (fonds de rachat)	[illegible]
Comptant	[illegible]
Chèques sur d'autres banques	[illegible]
Total	$[illegible]

PASSIF.

Capital	$[illegible]
Fonds de surplus	[illegible]
Autres profits non divisés	[illegible]
Billets circulation	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
Dû aux déposants	[illegible]
Dû à des banquiers et des banques	[illegible]
Total	$[illegible]

CHAS. L. DUPUY, Caissier.

SAM'L H. KENNEDY, Président.

L. A. WILTZ, Vice-Président.